



**ADMINISTRATION DE PILOTAGE
DES LAURENTIDES**

(Constituée en vertu de la Loi sur le pilotage)

**LAURENTIAN PILOTAGE
AUTHORITY**

(Established under the Pilotage Act)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(non audité)

en dollars canadiens	AU 30 JUIN 2012	AU 31 DÉCEMBRE 2011
<u>ACTIF</u>		
Courant		
Trésorerie	9 311 283 \$	11 344 973 \$
Créances	9 528 528	9 178 542
	<u>18 839 811 \$</u>	<u>20 523 515 \$</u>
Non courant		
Immobilisations corporelles	11 368 599 \$	7 850 873 \$
Immobilisations incorporelles	189 013	183 318
Total de l'actif	<u>30 397 423 \$</u>	<u>28 557 706 \$</u>
<u>PASSIF</u>		
Courant		
Créditeurs et charges à payer	11 736 176 \$	10 416 030 \$
	<u>11 736 176 \$</u>	<u>10 416 030 \$</u>
Non courant		
Avantages postérieurs à l'emploi	292 693 \$	517 923 \$
Total du passif	<u>12 028 869 \$</u>	<u>10 933 953 \$</u>
<u>AVOIR DU CANADA</u>		
Bénéfices non répartis	18 368 554 \$	17 623 753 \$
	<u>18 368 554 \$</u>	<u>17 623 753 \$</u>
 TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DU CANADA	 <u>30 397 423 \$</u>	 <u>28 557 706 \$</u>

**ADMINISTRATION DE PILOTAGE
DES LAURENTIDES**

(Constituée en vertu de la Loi sur le pilotage)

**LAURENTIAN PILOTAGE
AUTHORITY**

(Established under the Pilotage Act)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non audité)

en dollars canadiens	TROIS MOIS TERMINÉS LES 30 JUIN		SIX MOIS TERMINÉS LES 30 JUIN	
	2012	2011	2012	2011
<u>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</u>				
Résultat global de la période	850 685 \$	1 659 920 \$	744 801 \$	2 038 437 \$
Éléments sans incidence sur les flux de trésorerie				
Amortissement et dépréciation	57 398	52 935	114 796	105 869
Variation de la tranche à long terme des avantages postérieurs à l'emploi	8 622	14 700	(225 230)	28 321
Perte (gain) sur cession d'actifs	-	-	-	-
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement				
Variation des créances	(2 377 699)	(1 625 469)	(349 986)	(827 724)
Variation des créditeurs et charges à payer	3 132 243	1 980 604	1 320 146	329 735
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
	<u>1 671 249 \$</u>	<u>2 082 690 \$</u>	<u>1 604 527 \$</u>	<u>1 674 638 \$</u>
<u>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>				
Acquisitions nette d'immobilisations corporelles	(2 412 655) \$	(268 354) \$	(3 625 842) \$	(503 678) \$
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-	-	(12 375)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
	<u>(2 412 655) \$</u>	<u>(268 354) \$</u>	<u>(3 638 217) \$</u>	<u>(503 678) \$</u>
<u>TRÉSORERIE</u>				
Variation de la période	(741 406) \$	1 814 336 \$	(2 033 690) \$	1 170 960 \$
Solde au début de la période	10 052 689	9 320 142	11 344 973	9 963 518
<u>SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE</u>	<u>9 311 283 \$</u>	<u>11 134 478 \$</u>	<u>9 311 283 \$</u>	<u>11 134 478 \$</u>



**ADMINISTRATION DE PILOTAGE
DES LAURENTIDES**

(Constituée en vertu de la Loi sur le pilotage)

**LAURENTIAN PILOTAGE
AUTHORITY**

(Established under the Pilotage Act)

**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audité)**

en dollars canadiens	TROIS MOIS TERMINÉS LES 30 JUIN		SIX MOIS TERMINÉS LES 30 JUIN	
	2012	2011	2012	2011
<u>Produits</u>				
Droits de pilotage	18 963 357 \$	18 855 145 \$	35 716 475 \$	36 385 526 \$
Autres produits	34 626	43 429	84 351	80 098
	<u>18 997 983 \$</u>	<u>18 898 574 \$</u>	<u>35 800 826 \$</u>	<u>36 465 624 \$</u>
<u>Charges</u>				
Honoraires, salaires et avantages des pilotes	14 881 285 \$	14 213 092 \$	27 985 042 \$	27 823 106 \$
Coût d'exploitation des bateaux-pilotes	1 760 278	1 853 654	4 413 594	4 256 587
Salaires et avantages du personnel	794 602	779 843	1 600 085	1 523 430
Services professionnels et spéciaux	280 481	244 728	468 848	420 058
Loyers	66 942	70 663	136 394	139 381
Services publics, fournitures et approvisionnements	91 911	23 655	116 125	82 778
Communications	15 576	16 526	32 595	33 582
Transports, déplacements et frais d'accueil	35 497	15 912	57 859	42 041
Entretien	4 249	1 433	5 653	5 537
Frais financiers	(65)	1 626	1 690	4 040
Autres charges	216 542	17 522	238 140	96 647
	<u>18 147 298 \$</u>	<u>17 238 654 \$</u>	<u>35 056 025 \$</u>	<u>34 427 187 \$</u>
<u>Résultat global pour la période</u>	<u>850 685 \$</u>	<u>1 659 920 \$</u>	<u>744 801 \$</u>	<u>2 038 437 \$</u>



**ADMINISTRATION DE PILOTAGE
DES LAURENTIDES**

(Constituée en vertu de la Loi sur le pilotage)

**LAURENTIAN PILOTAGE
AUTHORITY**

(Established under the Pilotage Act)

ÉTAT DES VARIATIONS DE L'AVOIR DU CANADA
(non audité)

en dollars canadiens	TROIS MOIS TERMINÉS LES 30 JUIN		SIX MOIS TERMINÉS LES 30 JUIN	
	2012	2011	2012	2011
Bénéfices non répartis au début de la période	17 517 869 \$	12 633 252 \$	17 623 753 \$	12 254 735 \$
Résultat global de la période	850 685 \$	1 659 920 \$	744 801 \$	2 038 437 \$
<u>Bénéfices non répartis à la fin de la période</u>	<u>18 368 554 \$</u>	<u>14 293 172 \$</u>	<u>18 368 554 \$</u>	<u>14 293 172 \$</u>

**Notes afférentes des états financiers intermédiaires (non audités)
(en dollars canadiens)**

1. Statut et activités

L'Administration de pilotage des Laurentides, constituée en 1972 en vertu de la *Loi sur le pilotage*, a pour mission de mettre sur pied, de faire fonctionner, d'entretenir et de gérer, pour la sécurité de la navigation, un service de pilotage efficace dans certaines eaux canadiennes sises dans la province de Québec et certaines eaux limitrophes. La Loi prévoit que les tarifs des droits de pilotage doivent permettre le financement autonome des opérations de l'Administration et être équitables et raisonnables. L'Administration n'a pas recours aux crédits parlementaires.

L'Administration est une société d'État inscrite à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'Administration n'est pas mandataire de sa Majesté et elle est exemptée de l'impôt sur le revenu.

2. Base d'établissement

L'Administration de pilotage des Laurentides (ou l'« Administration » ou l'« APL ») établit ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), lesquels intègrent les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les présents états financiers ont été préparés conformément aux IFRS applicables pour la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire ». Les présents états financiers ne présentent pas toutes les informations financières que doivent contenir les états financiers annuels et doivent être lus avec les états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

Le Comité de vérification de la Société a recommandé pour approbation par le Conseil d'administration les présents états financiers intérimaires le 29 août 2012 ainsi que pour leur publication.

Le second trimestre d'exploitation de l'Administration est normalement représentatif de l'année complète en termes de nombre d'affectations (près de 26% des affectations totales de l'année 2011 furent effectuées durant le second trimestre 2011). Cette période coïncide avec la réouverture de la Voie maritime du St-Laurent, fermée à toute navigation maritime entre la fin de décembre de chaque année et la fin mars de l'année suivante. La structure de coûts de l'Administration est en grande proportion composée de coûts qui varient avec ses revenus, atténuant donc l'impact économique de possible ralentissement d'activités.

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES

États financiers non audités

TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 JUIN 2012

**Notes afférentes des états financiers intermédiaires (non audités)
(en dollars canadiens)**

3. Principales conventions comptables

Les états financiers intérimaires de l'Administration de pilotage des Laurentides au 30 juin 2012 ont été dressés en fonction des méthodes comptables présentées à la note 4 des états financiers annuels audités de la Société au 31 décembre 2011. La note 3 de ces états financiers annuels audités peut également être consultée afin d'y voir les modifications comptables futures.

4. Engagements

L'Administration loue des espaces de bureaux et certains équipements de bureau. Les paiements à effectuer au 30 juin 2012 au titre des contrats de location simple non résiliables se présentent comme suit :

Moins de 1 an	269 000 \$
Entre 1 et 5 ans	231 000
Plus de 5 ans	-
	<u>500 000 \$</u>

De plus, l'Administration a conclu des ententes pour la construction d'un quai brise-lames, d'un bateau-pilote, pour des services légaux et des services informatiques. Au 30 juin 2012, les montants estimatifs à payer sont :

Moins de 1 an	5 529 000 \$
Entre 1 et 5 ans	456 000
Plus de 5 ans	-
	<u>5 985 000 \$</u>